

Demandez votre allocation ou carte de stationnement pour personne en situation de handicap en ligne

Comment introduire une demande ?

- Vous pouvez introduire votre demande vous-même (ou avec l'aide d'un proche ou d'une connaissance) en vous connectant à l'adresse <https://handicap.belgium.be/fr/myhandicap>, avec votre carte d'identité électronique.
- Vous mentionnez le nom de votre médecin traitant dans le questionnaire en ligne. La Direction générale Personnes handicapées pourra ainsi le contacter directement pour récolter les informations médicales. Votre médecin n'a pas d'informations récentes au sujet de votre situation médicale ? Nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec lui.

Vous avez besoin d'aide ?

- Vous pouvez vous adresser au [Service Social général du CPAS de Waterloo](#) qui vous aidera à répondre au questionnaire. **Prenez rendez-vous en appelant le 02 357 77 12** (les lundis et jeudis de 9h à 12h) ou via cpas@cpaswaterloo.be
 - Vous pouvez également contacter les assistants sociaux de la Direction générale Personnes handicapées. Vous pouvez prendre rendez-vous à l'aide du formulaire de contact disponible sur <https://handicap.belgium.be/fr/contact/formulaire-de-contact> ou en appelant le numéro gratuit **0800 98 799**. Ce numéro est accessible du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30.
- Vous pouvez également rencontrer les assistants sociaux de la DG Personnes handicapées lors d'une permanence dans certaines communes. Une liste des permanences dans ces communes est reprise sur <https://handicap.belgium.be>.

À noter : si vous souhaitez de l'aide, n'oubliez pas de vous munir de...

- votre carte d'identité
- votre numéro de compte bancaire
- le nom de votre médecin traitant

Une fois complété, le questionnaire sera envoyé électroniquement à la Direction générale Personnes handicapées qui commencera immédiatement à traiter votre demande.